

La clôture et l'arrêté des comptes : pour approfondir

Le 05/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Travailler en autonomie sur le processus de clôture annuel
- Maîtriser l'ensemble des opérations comptables et la clôture des comptes annuels
- permettant d'évaluer la performance de l'entreprise
- Assurer la gestion des difficultés techniques liées à l'arrêté des comptes
- Savoir argumenter avec l'expert comptable ainsi que le commissaire aux comptes

CONTENU

Qu'est-ce que la clôture des comptes ?

La clôture des comptes renvoie à l'enregistrement des écritures comptables qui acte la clôture définitive d'un exercice comptable permettant d'en débiter un nouveau.

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Le programme de la formation :

JOUR 1 :

Matin :

Revoir les obligations légales

- Les modalités d'une période fiscale
- Être familier avec les principes généraux du Plan Comptable Général
- Être familier avec les IFRS (International Financial Reporting Standards) ou normes comptables internationales
- Le rapport comptabilité / fiscalité
- Dépôt des comptes annuels au greffe
- Gestion de l'envoi de la liasse fiscale à l'administration fiscale

Après-midi :

Suivre et enregistrer la clôture des immobilisations et des amortissements

- Savoir imputer les comptes comptables selon la nature de la charge ou du produit
- Savoir maîtriser la nature des charges, des investissements et des produits
- Rappel sur les différents types d'immobilisation : corporelle, incorporelle et financière
- Evaluer le coût de production des immobilisations générées en interne
- Savoir comptabiliser la production immobilisée

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



- Savoir gérer les sorties d'immobilisation
- Rappel sur les différentes méthodes d'amortissement : linéaire, dégressif, exceptionnel
- Distinguer amortissements comptables et fiscaux

JOUR 2 :

Matin :

Suivre et enregistrer les stocks et les dépréciations de l'actif

- Organiser, enregistrer et contrôler les stocks grâce à l'inventaire physique
- Distinction et suivi de l'inventaire permanent et intermittent
- Savoir reconnaître, distinguer et analyser les différents types de dépréciation
- Les dépréciations d'immobilisation, de stocks, de créances clients, de valeurs mobilières de placement

Après-midi :

Comptabilisation des provisions, des charges et des produits

- Évaluation, comptabilisation et suivi des provisions
- Connaître les règles de rattachement des charges et produits à l'exercice comptable
- Savoir régulariser les charges
- Enregistrer les charges à payer et les charges constatées d'avance
- Enregistrer les produits à recevoir et les produits constatés d'avance

JOUR 3 :

Matin :

Fiabiliser la clôture et l'arrêté des comptes

- Cartographier les risques d'anomalie comptable
- Etablir le dossier de contrôle des comptes et connaître les techniques de contrôle comptable
- Découvrir les principes généraux de l'élaboration de l'annexe
- Vérification et concordances des états de l'annexe

Après-midi :

La présentation du projet

- Connaître la démarche d'une lecture financière
- Présenter la clôture des comptes
- Gérer les relations avec le commissaire aux comptes
- Savoir prendre les décisions de gestion et les arbitrages de la direction
- Générer le Fichier des Écritures Comptables (FEC)
- Elaborer les états financiers à venir

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

- Maîtriser la comptabilité des opérations courantes ou avoir suivi la formation "S'initier à la clôture et à l'arrêté des comptes"

PUBLIC VISE

Comptables, comptable unique, responsables comptables et financiers, personnel administratif

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

21 heures

PEDAGOGIE

- Après avoir défini les termes liés à la clôture de comptes et autres notions de base, il s'agit de savoir maîtriser de manière approfondie, au travers de cas pratiques, les différents outils d'analyse de la clôture annuelle des comptes ainsi que ses spécificités
- Le formateur, hautement qualifié selon nos standards de recrutement, suit tout au long de la formation le ou les participants, afin d'ancrer ces connaissances.
- Les tests réalisés à la fin de la mission ont pour but d'évaluer la compréhension du participant au travers d'un compte-rendu personnalisé qui correspond au secteur d'activité de la personne concernée.
- Les outils utilisés durant la formation sont délivrés aux participants en fin de formation, sous forme de livret résumé comprenant la correction des exercices réalisés.
- Le formateur fournit une attestation reprenant l'ensemble de l'accompagnement et des connaissances délivrées durant la formation.

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382